

Le Président de la Communauté Urbaine a donné des responsabilités dans son exécutif uniquement aux Maires de Droite et certains d'entre eux utilisent ce pouvoir malheureusement trop souvent pour se faire valoir ou pour régler leurs comptes. Comment expliquer par exemple que le club de basket de Tomblaine appelé ASPTT Nancy-Tomblaine Basket ait demandé pour faire sa journée de fête avec les familles des joueurs le COSEC de Tomblaine qui permet facilement de jouer au basket en intérieur tout en faisant la fête à l'extérieur au mois de juin et qu'on lui ait refusé en lui proposant à la place le gymnase Jacquet à Nancy où les possibilités sont beaucoup plus réduites pour faire la fête en extérieur ? Tout cela quand on sait que ce dimanche, le COSEC de Tomblaine n'était pas utilisé.

Le Vice-Président est Monsieur Pensalfini. Pourquoi traite-t-il les clubs tomblainois de la sorte ? Pourquoi réserve-t-il les terrains annexes dans l'enceinte du stade Marcel Picot, pourtant à Tomblaine, au club de football de Saint-Max et pourquoi les refuse-t-il au GSAT, club de Tomblaine ? Le club de basket ASPTT Nancy-Tomblaine a eu d'excellents résultats cette année en particulier chez les filles. Elles ont gagné tous leurs matches, elles accèdent en Nationale 3, elles ont gagné la Coupe de Lorraine et elles sont championnes. Elles reçoivent actuellement une équipe algérienne, sélection de la région de Saïda, parmi lesquelles 4 joueuses sont membres de l'équipe nationale d'Algérie. C'est une belle activité pour ce club et l'on sent bien que ce dynamisme vient de l'ancrage tomblainois d'où sont issus une grande partie des joueurs et des dirigeants. Leur refuser une infrastructure basée sur Tomblaine sans raison est forcément vécu comme une injustice de plus.